



MAPA

(Marché A Procédure Adaptée)

Ref : CIS-CELLULE GTEM-022018-V2

Version : 2.0

Objet : CELLULE GTEM.

Date : 14 FEVRIER 2018

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées:

Serge GASNIER
CRESITT Industrie
111, bd Duhamel du Monceau
CS 30638
45166 Olivet Cedex
Tel: 02 38 25 33 79
E-mail: mapa@cresitt.com

Date limite de réception des offres : 12 Mars 2018 à 12H.

Mode de réception des offres : Par courrier postal en recommandé avec accusé de réception ou remise en mains propres sur rendez-vous (du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H).



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

SOMMAIRE

1.OBJET DU MARCHE.....	3
1.1 Objet.....	3
1.2 Procédure.....	3
1.3 Documentation technique.....	3
2.SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES.....	4
3.SPECIFICATIONS COMPLEMENTAIRES.....	4
4.GARANTIES.....	5
5.CALENDRIER et DOCUMENTATION.....	5
6.CONDITIONS DE REGLEMENT.....	5
7.CRITERES D'EVALUATION.....	5
7.1 Candidature.....	5
7.2 Offre.....	6
8.RENSEIGNEMENTS ET FORMALITES.....	6

1. OBJET DU MARCHÉ

1.1 Objet

CRESITT Industrie (www.cresitt.com), est labellisé CRT (Centre de Ressources Technologiques) en électronique. Son objectif est d'aider les industriels (en particulier les PME) et les laboratoires dans leurs développements en électronique communicante et instrumentation. Ce label national, délivré par le ministère de la Recherche, est une assurance de professionnalisme et de confidentialité. La mission de CRESITT Industrie peut être purement technique (expertise, R&D, formation...) et donner lieu à des prestations facturées, ou entrer dans le cadre d'actions (séminaires, veille, conseil gratuit...) aidées par des financements publics.

L'objet de ce marché adapté est la fourniture d'une cellule GTEM (Gigahertz Transverse ElectroMagnetic).

L'offre devra comporter :

- > La fourniture de la cellule GTEM et des options demandées
- > La livraison et l'installation de la cellule GTEM
- > Les opérations de vérification et de certification de la cellule GTEM

1.2 Procédure

Le présent document a pour objet de fixer les spécifications techniques et les contraintes exigées pour la fourniture de cette cellule GTEM pour le CRT (Centre de Ressources Technologiques) CRESITT.

La consultation s'intègre dans un projet global de mise en place d'une plate-forme instrumentale de mesure et de simulation RF-CEM (Radio Fréquence - Compatibilité ElectroMagnétique) au CRT CRESITT, plate-forme qui comporte déjà différents bancs de test RF-CEM.

Pour que l'offre soit recevable, il est impératif de répondre à toutes les spécifications minimales ou de justifier du non respect de ces spécifications.

Dés lors qu'un besoin est exprimé, le candidat proposera le produit le plus approprié au besoin minimum, au sein de sa gamme de produits.

Le candidat pourra formuler au maximum 2 propositions.

Un matériel de démonstration, possédant un certificat de calibrage ou équivalent et les garanties demandées dans les spécifications techniques sera accepté.

1.3 Documentation technique

Le candidat s'engage à délivrer toute la documentation nécessaire à l'évaluation technique de la cellule et à la mise en œuvre de celle-ci.

2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES

Objectif d'utilisation de la cellule

Un des objectifs de l'utilisation de cette cellule est d'effectuer des tests de pré-qualification CEM en émissivité et en immunité rayonnée.

Caractéristiques de la cellule GTEM :

La cellule **GTEM** devra :

- > avoir une hauteur sous septum minimum de 1250 mm
- > avoir une longueur maximale de 6250 mm
- > avoir une largeur maximale de 3200 mm
- > avoir une hauteur maximale de 2750 mm
- > avoir une masse maximale de 1500 kg
- > recevoir des dispositifs sous test de taille : 900*900*700 mm
- > avoir une zone uniforme à -3 dB (<1 GHz) de taille minimale : 650*650*350 mm
- > posséder un hublot vitré
- > posséder une porte de taille minimale 800*800 mm
- > avoir une bande d'utilisation comprise entre 150 kHz et 6 GHz.

La porte de la cellule devra être placée du côté gauche (en regardant la cellule depuis le connecteur).

Le sol de la cellule devra pouvoir supporter une masse de 120 kg.

La cellule **GTEM** devra posséder:

- > une connectique de type N adaptée à 50 ohms.
- > un filtre AC/DC pour l'alimentation des dispositifs sous test
 - AC : 240 V monophasé / 16 A minimum
 - DC : 48 V minimum
- > des filtres de passage
 - 1 Dsub signal 24 broches
 - 1 Ethernet
 - 1 USB
 - 1 fibre optique
- > 2 passages en guide d'onde refermables
- > un éclairage intérieur

La cellule devra permettre à posteriori l'installation d'un système de vision.

3. SPECIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

La fourniture devra s'accompagner

- > d'une installation sur site au 1 avenue du Champ de Mars, 45 000 Orléans (le local à équiper est situé au rez de chaussée et dispose d'une porte de dimension 2070 mm * 1500 mm)
- > d'un certificat de calibration de la cellule réalisée après installation

4. GARANTIES

Le titulaire devra assurer la garantie totale de son matériel pendant 3 ans sur site, à compter de la date de facturation. Cette garantie portera sur les pièces, main d'œuvre et déplacements avec une intervention sur site à J+7.

5. CALENDRIER et DOCUMENTATION

Les prestations pour la livraison, l'installation, la calibration et la mise en service de la cellule devront être réalisées en 2 mois après le passage de la commande.

Une pénalité de retard pour le non respect des délais de livraison et installation sera appliquée, au taux de 1/1000ème du montant total HT de la commande par jour de retard.

Le prestataire rendra un document complet pour cette prestation. Sur ce document sera précisé individuellement:

- > **le prix de la cellule**
- > **le prix de l'installation avec calibration**

La validité des offres devra être de 3 mois à partir de la date de clôture du marché. Les offres devront être rédigées en français.

Le candidat devra indiquer dans sa réponse un mail et un numéro de téléphone de contact.

6. CONDITIONS DE REGLEMENT

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- > **Acompte** : 30 % à la commande
- > **Solde** : 45 jours fin de mois date de facture

7. CRITERES D'EVALUATION

7.1 Candidature

En vue de leur évaluation, le candidat devra fournir un imprimé DC2 (version en cours sur le site economie.gouv.fr) avec les renseignements suivants:

- > **Liste des principales livraisons équivalentes au cours des 3 dernières années.**
- > **Chiffre d'affaire global des 3 dernières années.**
- > **Part du chiffre d'affaire concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché.**

7.2 Offre

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

valeur technique :	40%
prix :	40%
délai de mise en fonctionnement :	20%

(Appréciée au vu des spécifications techniques de l'équipement et des documents explicatifs de l'offre).

8. RENSEIGNEMENTS ET FORMALITES

Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales seront exigés auprès du candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.